

« Je serai toujours un sénateur actif »

ven, 19/09/2014 - 18:48 | Anthony Gautier
Politique



Image:

[1]

SÉNATORIALES. Le Loiret ne fait pas partie des départements concernés, le 28 septembre, par l'élection des sénateurs laquelle renouvellera pour un peu plus de la moitié les bancs de la Haute Assemblée : 178 sénateurs et sénatrices sur les 348 que compte le Sénat seront ainsi élus, ou réélus, dans moins de dix jours.

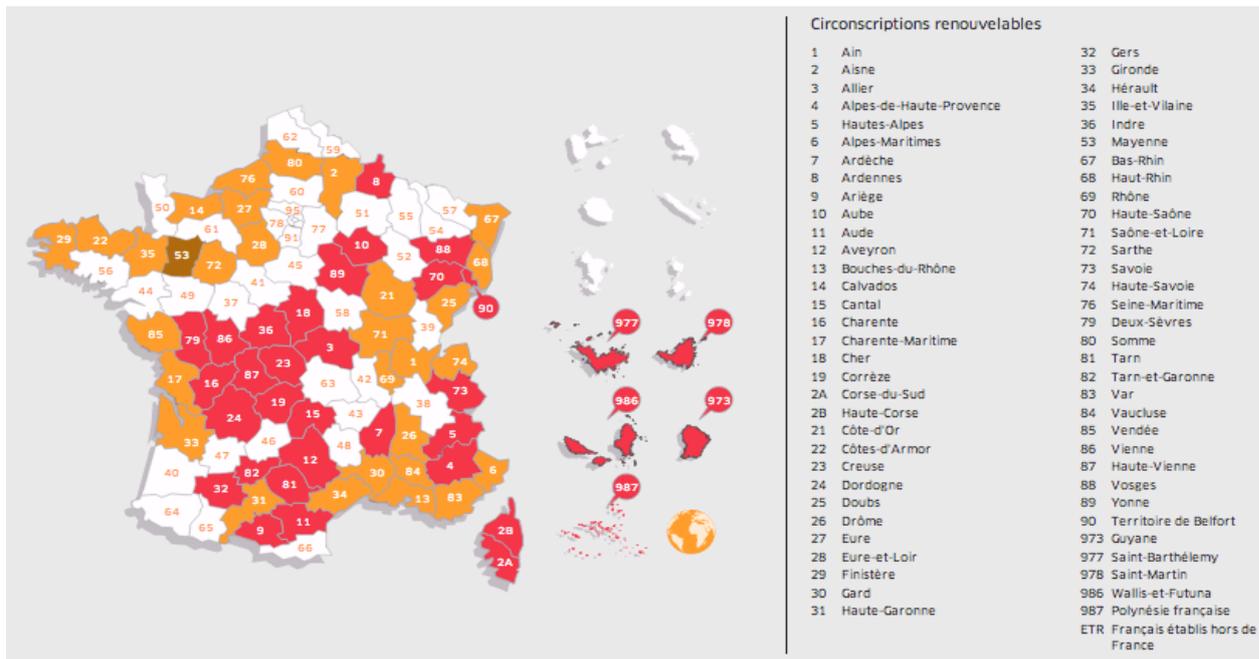
« Il est logique qu'une nouvelle majorité détienne la présidence des lois qui est stratégique, comme celle des finances d'ailleurs », Jean-Pierre Sueur

Si cette élection n'a donc pas d'enjeux locaux, elle en a des nationaux, et de taille puisque la gauche risque fort de perdre la majorité, ce qui, après les élections municipales et européennes, constituerait une troisième défaite successive pour le camp socialiste. Un épreuve dont le PS aurait pu se passer dans le contexte actuel, dont on ne sait plus s'il est impossible ou seulement difficile. D'autant que la conquête du Sénat, en 2011, avait servi de rampe de lancement à la reconquête du pouvoir. Pour Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste et président de la commission de lois, le basculement du Sénat à droite entrainerait logiquement la fin de sa présidence actuelle. Une perspective qui ne le bouleverse pas outre mesure. *« Il est probable que la majorité du Sénat change auquel cas il est logique qu'une nouvelle majorité détienne la présidence des lois qui est stratégique, comme celle des finances d'ailleurs. Ma commission traite la moitié des lois »,* rappelle Jean-Pierre Sueur qui veut rester prudent, ou encore optimiste, quant aux résultats du 28 septembre. *« On peut penser qu'il y aura le contre coup de municipales qui n'ont pas été bonnes pour la gauche. Comme 95% des grands électeurs des sénatoriales sont des conseillers municipaux dans les départements renouvelables, l'effet municipal risque de se répercuter ».*

« C'est un énorme travail, la moitié des lois, et en deux ans, 23 rapports budgétaires, 13 rapports d'information, sans compter les rapports que j'ai fait moi-même »

Et puis, est-il utile de préciser le poids de cette responsabilité puisque tous les textes de loi, avant d'être soumis aux votes des sénateurs, sont retravaillés, plus ou moins en profondeur, par la commission des lois ? *« C'est un énorme travail, la moitié des lois, et en deux ans, 23 rapports budgétaires, 13 rapports d'information, sans compter les rapports que j'ai fait moi-même. Et puis il y a les colloques, les conférences et les actes de représentation »,* énumère Jean-Pierre Sueur.

Les départements concernés par les élections sénatoriales du 28 septembre



Jean-Claude Gaudin, Hubert Falco et Gérard Longuet, trois sénateurs UMP suspectés de détournements de fonds

Une élection sénatoriale qui se déroule dans un contexte de suspicions d'enrichissement personnel pour un certain nombre de sénateur UMP, ce qui pourrait affaiblir le score attendu à droite. En effet, comme l'a révélé [Mediapart](#) [2], la justice enquête, depuis mai dernier, sur de possibles détournements de fonds au sein du groupe UMP du Sénat, et parmi les bénéficiaires, circulent les noms du sénateur de PACA, et maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, le maire de Toulon, Hubert Falco, mais aussi l'ancien ministre de la Défense, Gérard Longuet. Ces élus auraient bénéficié de paiements en chèques ou en espèces via des associations écrans, alors que cet argent devait servir au fonctionnement des travaux parlementaires du groupe politique au sein du Sénat. Une somme estimée à 400.000 euros. « Il y a eu ces pratiques qui consistaient à verser directement des chèques à des sénateurs. J'y suis bien sûr hostile. Il faudra prendre des mesures pour reformer cela. Maintenant, il y a une procédure judiciaire. Laissons la justice faire son travail. Je suis partisan de la transparence intégrale dans les histoires de financements », explique le sénateur socialiste.

En Eure-et-Loir, Marie-Madeleine Mialot fait les frais d'un accord national, et bien tardif, entre le PS et le PRG

Enfin, dernier dossier, local, celui-là, relatif à la prochaine élection sénatoriale : l'exclusion de Marie-Madeleine Mialot du Parti socialiste, alors que cette dernière - par ailleurs vice-présidente de la Région Centre - brigue un mandat de sénatrice en Eure-et-Loir. Or, Marie-Madeleine Mialot fait les frais d'un accord national, et bien tardif, entre le PS et le PRG, de sorte que François Huwart, candidat PRG, et maire de Nogent-le-Rotrou, se retrouve avec la double investiture PS/PRG. Ce qui exclut de fait Marie-Madeleine Mialot de la course. Laquelle ne l'entend pas ainsi. « Le problème qui se pose, c'est que cet accord est venu tardivement alors que la fédération du PS avait déjà désigné Marie-Madeleine Mialot comme candidate. Elle a donc considéré qu'elle avait la légitimité des socialistes tandis que le candidat radical de gauche considère, lui, qu'il respecte un accord national qui est postérieur. Ils sont tous les deux candidats », résume Jean-Pierre Sueur. Aux électeurs, donc, de trancher dans cette affrontement fratricide. Il fait peu de doute que cet accord national tient son

origine dans le vote de confiance survenu à l'Assemblée nationale mardi, et qui a nécessité quelques tractations au sein de la gauche pour que la majorité soit accordée au Premier ministre... Comme des postes aux sénatoriales, par exemple.

Le 28 septembre, 65 sénateurs PS sur 128 retournent ainsi devant les électeurs ou passent la main contre 77 de l'UMP sur 130. Tandis que la gauche craint d'être minoritaire de 2 à 15 sièges à l'issue de ce scrutin, la droite, espère, elle, être majoritaire de 8 à 12 sièges. Les approximations de la réforme territoriale qui, *in fine*, n'a pas contenté grand monde, risque fort de peser dans la balance. Et pas en faveur du camp socialiste cela va sans dire.

Anthony Gautier

Exergue:

Outre son avenir politique, le sénateur socialiste évoque les suspicions de détournements de fonds au sein du groupe UMP, et l'exclusion du PS de Marie-Madeleine Mialot, candidate aux sénatoriales en Eure-et-Loir

[Sénat](#) [3]

[élections](#) [4]

[Jean-Pierre Sueur](#) [5]

[loiret](#) [6]

[commission des lois](#) [7]

[président de la commission des lois](#) [8]

[Marie-Madeleine Mialot](#) [9]

[Eure-et-Loir](#) [10]

image une: